

Communauté de communes de la Côtière (</territoires/communaute-de-communes-de-la-cotiere>)**Contrat de ville 2015-2020**

Entrée en politique de la ville : 2007

1 quartier restant en politique de la ville à Montluel : Maladière

◀ [Le contrat de ville de Montluel 2015-2020](#)

(http://cosoter-ressources.info/opac/doc_num_data.php?explnum_id=5688)

Autres dispositifs et démarches

1 PRE à Montluel

Données sur les quartiers :

[Cartographies dynamiques sur le SIG du ministère : https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/](https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/)

(<https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/>)

Chiffres clés - quartier prioritaire : [Maladière](#) (<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP001009>)

Comment savoir si une adresse est située en quartiers prioritaires (QP) de la politique de la ville ? > <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-qp-polville> (<https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-qp-polville>)

Liens

- ◀ Consulter les principales dispositions de ce contrat de ville sur le site de la Préfecture de l'Ain
(http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/Les_principales_dispositions_des_contrats_de_ville.pdf)
- ◀ Signature du contrat de ville (<http://www.cc-montluel.fr/Signature-du-contrat-ville.html>)
- ◀ La rubrique politique de la ville sur le site de la 3CM (<http://www.3cm.fr/-Habitat-securite-.html>)